



CORITRAIT' Tous Usages

Proposé
en 1 L, 5 L et 20 L



✓ Insecticide,
fongicide
anti-termite

✓ Préventif et
curatif

✓ A base
d'eau,
sans odeur

✓ Ne colore pas
pas le bois

1 L ≈ 5 m² en préventif
ou 3,3 m² en curatif

5 L ≈ 25 m² en préventif
ou 16,5 m² en curatif

20 L ≈ 100 m²
en préventif
ou 66 m² en curatif

Applicable
au pinceau,
pulvérisateur,
par injection

Séchage :
24 à 48 heures

Nettoyage des outils
à l'eau

Produit de traitement du bois
contre l'action des insectes xylophages
et des champignons

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

DESTINATIONS & PROPRIÉTÉS

CORITRAIT' Tous Usages est une solution de traitement des bois en phase aqueuse, insecticide et fongicide, convenant à toutes les essences de bois placées en intérieur ou extérieur, sans contact avec le sol :

- Contre les insectes à larves xylophages (capricornes, vrillettes, lyctus) et les termites,
- Contre les champignons de pourriture cubique.

Après séchage, ce produit de traitement est compatible avec tous types de finitions.

EFFICACITÉ

Les performances de ce produit de traitement ont été établies :

- d'une part, suivant la norme EN599 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits préventifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques) afin de pouvoir garantir une protection au bois contre les risques de la classe d'emploi 1 à 3.1 telle que définie dans la norme EN335, à partir des essais normalisés d'efficacité préventive :
 - EN46 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*),
 - EN118 contre les termites (*Reticulitermes* spp),
 - et EN113 contre les basidiomycètes,
- et, d'autre part, suivant la norme EN14128 (Durabilité du bois : Critères de performance des produits curatifs de préservation des bois à partir d'essais biologiques), à partir des essais normalisés d'efficacité curative :
 - EN1390 contre les capricornes (*Hylotrupes bajulus*).

Les contrôles d'efficacité préventive ont été effectués après l'épreuve de vieillissement accéléré EN73 (épreuve d'évaporation) et/ou EN84 (épreuve de délavage) afin de garantir la durabilité du produit de traitement appliqué.

MODE D'EMPLOI

S'applique sur des bois propres, dépoussiérés, bûchés si nécessaire, et exempts de vernis, peinture, lasure, huile ou saturateur. L'humidité du bois au moment du traitement doit être < 25 %. Ne pas traiter les bois gelés.

Bien agiter avant emploi. Les consommations du produit varient selon les essences de bois, les sections et le mode d'application.

En curatif, si les larves ou insectes xylophages sont déjà actifs au cœur du bois, l'injection à cœur avec un dispositif approprié est indispensable (faire appel à un professionnel le cas échéant).

TRAITEMENT PRÉVENTIF

Application par badigeonnage ou pulvérisation basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30 min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Consommation = 200 ml/m² en 2 couches pour le traitement des bois résineux et feuillus en classes d'emploi 1, 2 et 3.1.

TRAITEMENT CURATIF

Application par injection puis pulvérisation à basse pression ou badigeonnage (2 à 3 passages, temps entre chaque passage : 15-30min) en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Avant d'appliquer le produit, il faut procéder pour les bois massifs comme pour les bois lamellé-collé aux opérations minimales de sondage, bûchage, décapage (si présence de finitions), brossage, et dépoussiérage. Tous les bois infestés, ne présentant plus de résistance, doivent être démontés et remplacés. L'injection en profondeur sur les pièces de fortes sections (chevrons, bastaings, etc.) peut être réalisée par un remplissage répété des trous, ou par un appareil approprié sous une faible pression. Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

Consommation = 300 ml/m² en 3 couches.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas appliquer le produit sur du bois qui peut entrer en contact avec les denrées alimentaires. Faire un essai préalable sur les bois exotiques ou riches en tanin. Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement. Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc. Pour une utilisation en extérieur, les bois traités pour un usage en classe d'emploi 3.1, doivent être recouverts par une finition.

CONSERVATION ET STOCKAGE

Conserver le récipient d'origine hermétiquement fermé et dans un endroit sec, à l'abri de la lumière et de l'humidité. Conserver le produit dans des conditions standards de température à l'abri du gel. Veillez à une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Stocker sur aire étanche ou sur zone de rétention. Tenir hors de portée des enfants.

Durée de conservation : 3 ans.

SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR

Toujours respecter les précautions standards hygiéniques. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ni fumer pendant le travail.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; combinaison imperméable pendant la phase de manipulation du produit (Type 3 ; 4 ; 6) ; chaussures de travail ou bottes.

PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'inhalation : En cas de manifestation allergique, consulter un médecin. Éloigner le patient de la zone contaminée, si la respiration est arrêtée, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène si nécessaire. Consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle. En cas de contact avec la peau : En cas de manifestation allergique, consulter un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures souillés et laver soigneusement avec du savon et de l'eau les parties contaminées du corps et des cheveux. Détruire ou nettoyer complètement les vêtements et les chaussures souillés avant chaque emploi. En cas d'ingestion : Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette. Information pour le médecin : Pas d'antidote spécifique connu. Traiter symptomatiquement.

N° APPEL D'URGENCE ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59. UFI : NXJ0-1TV2-950T-9CY4

Contient : Cyperméthrine (CAS 52315-07-8) : 0,144 % m/m (1,44g/l) ; Propiconazole (CAS 60207-90-1) : 0,218 % m/m (2,18g/l) ; Chlorure de cocotriméthylammonium (CAS 61789-18-2) : 0,001 % m/m (0,01 g/l)

EUH208 : Contient propiconazole. Peut produire une réaction allergique.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P103 : Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P391 : Recueillir le produit répandu. P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

► **Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.**

Les renseignements fournis sur la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur nos connaissances et notre expérience à ce jour. Notre responsabilité ne saurait être engagée par l'utilisation de nos produits, les conditions d'application échappant à notre contrôle.